Discours institutionnels sur la place du Maroc dans la f(F)rancophonie

Christophe Premat

Département d'études romanes et classiques

Stockholms universitet

Contexte et définitions

- Poids des organisations géoculturelles autour de certaines langues véhiculaires. Cinq organisations existantes dont l'OIF (Francophonie).
- Rituel institutionnel très rôdé (Sommets tous les deux ans / Secrétaire général de la Francophonie / développement d'actions et discours officiels notamment autour de la journée du 20 mars)
- Différence entre francophonie et Francophonie (organisation multilatérale autour de la langue et de la culture française). Personnalité juridique de cette organisation

Stockholms universitet

Contexte et définitions

- francophonie, terme créé par Onésime Reclus dans les années 1880, apparaît comme “adjectif” pour proposer une cartographie des locuteurs dans un contexte de rivalité des empires coloniaux
- Terme de “francophonie” popularisé par Senghor
- Paternité attribuée à Senghor (article de 1956 “Où va l’Union française?”, revue *Nef*) (Achard 1984: 196; Lavodrama 2007)
- Archives du journal *Le Monde,* article du 17 août 1960 (sous la plume de Stéphane Hessel, directeur de la Coopération au sein du ministère de l’education nationale)

Stockholms universitet

Contexte et définitions

- Senghor attribue lui-même l'usage du mot à Habib Bourguiba dans un discours de décembre 1965 prooncé à Niamey (Senghor 1989: 152). Sens de "communauté d'esprit"
- Senghor utilisait le terme de "francité". "Nous avons été deux, un Canadien et le Sénégalais que je suis, à créer et lancer le mot de francité. En même temps et sans nous consulter au demeurant. Comme vous le devinez, nous entendons par 'francité' les valeurs de la langue et, partant de la culture française, la 'culture' n'étant rien d'autre que l'esprit d'une civilisation donnée. Mais pourquoi 'francité', comme 'latinité', 'germanité', et non pas 'francitude', comme 'négritude', 'berbéritude', 'sinitude'?" (Senghor 1989: 152)

Stockholms universitet

Contexte et définitions

- Exclusion du terme ‘francité” qui a des résonances identitaires et coloniales évidentes
- Risque d’avoir un discours francodoxe (Provenzano 2011) ou francocentré (David 2020: 17)
- Discours très idéalisé souvent porté par les acteurs (Boutros Ghali 2002)
- Discours francodoxe: le fait d’assimiler la langue à la culture (langue-culture)
- Francophonie: nom de l’OIF en 2005 avec une dimension politique multilatérale plus affirmée que par le passé.
- Débat sur la “Francophonie sommet” et sur la “Francophonie agence” (Phan, Guillou 2011)

Stockholms universitet

Contexte et définitions

- 20 mars 1970 Traité de Niamey avec la creation de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (Secrétaire général Jean-Marc Léger)
- 1997 sommet de Hanoï, creation d'un poste de secretaire général politique
- 2005: OIF (sous Abdou Diouf, fusion des secrétaires de l'ACCT/AIF)

Stockholms universitet

Situation polyglossique du Maroc

- Article 5 de la Constitution (arabe; hassani, Amazigh sont reconnus). Reconnaissance du plurilinguisme et de plusieurs ”expressions culturelles”
- Arabe, “la langue officielle”, Amazigh, ”une langue officielle” (Rey Mimoso-Ruiz 2019: 23).

Stockholms universitet

Positionnement prudent vis-à-vis de la F(f)rancophonie dans les années 1960 et 1970

- « notre attitude, nous pouvons la caractériser par la formule de co-existence, mais une co-existence non pacifique, empreinte de vigilance. Nous sommes constamment sur nos gardes. Assumant, provisoirement le français comme instrument de communication, nous sommes conscients en permanence, du danger dans lequel nous risquons de tomber et qui consiste à assumer cette langue en tant qu'instrument de culture » (Laâbi, 1970 : 36).

Stockholms universitet

Problématique

- Quelles sont les énonciations d'un discours sur la francophonie au Maroc depuis l'entrée de ce pays dans l'OIF? Quelles sont les expressions diplomatiques officielles du Maroc sur sa relation à la francophonie dans cet espace institutionnel multilatéral?
- Énonciations exogènes (en dehors du Maroc, au sein de la Francophonie), énonciations endogènes (réception plus ou moins discrète dans un espace polyglossique potentiellement conflictuel)
- Énonciation hyperofficielle comme espace de médiation (Faget 2010)

Stockholms universitet

Hypothèse

- Proximité diplomatique prudente vis-à-vis de la Francophonie. Discours institutionnel sur la francophonie ne veut pas relancer la guerre des langues, mais souhaite positionner des liens littéraires et intellectuels.
- Stratégie de positionnement qui se joue dans un espace de compétition entre les pays maghrébins?

Stockholms universitet

Études antérieures

- Abourabi (2019) – Aspects sociohistoriques de la construction de l'État marocain
- Phan et Guillou (2011), David (2020)
- Massart-Piérard (2007). Relations internationales
- Multitude d'articles qui sont plus des souhaits et des positionnements normatifs sur la francophonie (Ben Henda 2004)

Corpus

- Discours officiels (messages envoyés lors des sommets de la Francophonie) + prises de parole au nom du Maroc dans les Conférénces des ministres de l'éducation et Conférences des ministres de la jeunesse et du sport + initiatives francophones du Maroc au sein de la Francophonie
- Presse et médias francophones au Maroc autour des événements de la Francophonie (sommets)
- Message du Roi Mohammed VI au 15e sommet de la Francophonie à Dakar (https://www.maroc.ma/fr/discours-royaux/sm-le-roi-adresse-un-message-au-15eme-sommet-de-la-francophonie-Dakar)
- Message sommet de Bucarest, https://pnct.ma/fr/discours-et-messages-royaux/message-de-sm-le-roi-au-xieme-sommet-des-chefs-detat-et-de-gouvernement

Stockholms universitet

Corpus

- https://www.maroc.ma/fr/discours-royaux/texte-int%C3%A9gral-du-message-de-sm-le-roi-au-14%C3%A8me-sommet-des-chefs-detat-et-de
- 18 sommets de la Francophonie (qui n'ont pas tous donné lieu à des messages diplomatiques). Commentaire de ces discours (presse marocaine francophone)
- Visites et messages des secrétaires de la Francophonie, http://www.mapexpress.ma/actualite/activite-gouvernementale/secretaire-generale-loif-salue-role-du-maroc-en-faveur-lafrique-africains/
- https://www.francophonie.org/sites/default/files/2021-01/Discours-SG-Confejes-Marrakech-2019.pdf

Sommet	Lieu	Dates	Expression officielle marocaine (0 = pas de déclaration, 1 = déclaration)
I	Versailles	17-19 février 1986	0
II	Québec	2-4 septembre 1987	0
III	Dakar	24-26 mai 1989	1
IV	Paris	19-21 novembre 1991	0
V	Grand Baie	16-18 octobre 1993	0
VI	Cotonou	2-4 decembre 1995	0
VII	Hanoï	14-16 novembre 1997	0

Stockholms universitet

Sommet	Lieu	Dates	Expression officielle marocaine
VIII	Moncton	3-5 septembre 1999	1
IX	Beyrouth	18-20 octobre 2002	1
X	Ouagadougou	26-27 novembre 2004	1
XI	Bucarest	28-29 septembre 2006	1
XII	Québec	17-19 octobre 2008	1

Stockholms universitet

Sommet	Lieu	Dates	Expression officielle marocaine
XIII	Montreux	22-24 octobre 2010	0
XIV	Kinshasa	12-14 octobre 2012	0
XV	Dakar	29-30 novembre 2014	1
XVI	Antananarivo	26-27 novembre 2016	1
XVII	Erevan	11-12 octobre 2018	1
XVIII	Djerba	20-21 novembre 2021	-

Stockholms universitet

Corpus

- En incluant le dernier sommet, 10 déclarations solennelles relevées. Intérêt à partir du VIIIe sommet de Moncton
- Textes des conférences ministérielles à définir
- Initiatives (3e edition de l'initiative pour le développement du numérique dans l'Espace universitaire francophone (IDNEUF), 22 juin 2018
- Le Maroc a souhaité faire passer des messages plus forts après le sommet de Hanoï de 1997 où la Francophonie institutionnelle s'est dotée d'une charte des valeurs et d'un secrétaire général politique

Stockholms universitet

Analyse du discours

- Situation d'énonciation est essentielle par rapport à l'intention
- Discours = énonciation non bornée (traces de ces énonciations mais avec une indécision/contestation sur les origines)
- Discours : fragment énonciatif circulant (Maingueneau 2014)
- L'analyse critique du discours porte en réalité sur les idéologies et les institutions (Fairclough 2013)
- Analyse institutionnelle (Lourau 1970).
- Imaginaire social (Castoriadis 1975). Énonciation ultraofficielle permet de rendre compte du support institutionnel.

Théorie / méthode

- Discours ultraofficiels signalant la présence du Maroc à la Francophonie
- Analyse institutionnelle du discours diplomatique
- Rhétorique de bois et langue creuse: discours anémique et hypnotique. Mots de la diplomatie (Gobin 2011; Meschonnic 2008)
- Méthode: analyse lexicométrique (champ lexical, rhétorique) + analyse des initiatives dans le champ francophone (affichage). Définition d'un référentiel (Muller 2009: 61-62)

Résultats attendus

- Engagement plus discret du Maroc dans l'empreinte hyperofficielle de la Francophonie pour des questions régionales (Maghreb)
- Diplomatie aiguisée pour revaloriser son positionnement régional
- Positionnement centré plus sur la solidarité culturelle que la langue
- Volonté de contribuer à un dialogue des cultures

Bibliographie

- Abourabi, Y. (2019). Le Maroc francophone: identité et diplomatie africaine. *Revue Internationale des Francophonies,* http://rifrancophonies.com/index.php?id=966
- Achard, P. (1982). Pour une sociologie de l'impérialisme. *L'homme et la société,* vol. 20, 37-53.
- Ben Henda, M. (2004). La Francophonie participative. *Hermès,* 3, n°40, 242-246.
- Boutros-Ghali, B. (2002). *Émanciper la Francophonie.* Paris : L'Harmattan.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société.* Paris: Seuil.
- David, F. (dir.) (2020). *Pouvoir et puissance en francophonie.* Chambéry: Presses Universitaires Savoir Mont Blanc.

Stockholms universitet

Bibliographie

- Faget, J. (2010). *Médiations: les ateliers silencieux de la démocratie.* Toulouse: Érès.
- Fairclough, N. (2013). *Critical discourse analysis: the critical study of language.* Abingdon: Routledge.
- Gobin, C. (2011). Des principales caractéristiques du discours politique contemporain…, *Semen,* 30, 169-186.
- Laâbi, A. (1970). « Littérature maghrébine actuelle et francophonie » *Souffles,* n°18, 35–37.
- Lapassade, G. (1971). L'analyse institutionnelle. *L'Homme et la société,* n°19, 185-192.
- Lavodrama, P. (2007). Senghor et la réinvention du concept de francophonie. La contribution personnelle de Senghor, primus inter pares. *Les Temps Modernes,* 4, n°645-646, 178-236.

Stockholms universitet

Bibliographie

- López, J. S., Fraile, E. F. (2008). « Aux origines de la francophonie », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde,* mis en ligne le 20 novembre 2014, consulté le 11 avril 2018, http://journals.openedition.org/dhfles/107
- Lourau, R. (1970). *L'analyse institutionnelle.* Paris: Minuit.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours. Introduction.* Paris: Colin.
- Massart-Piérard, F. (dir.) (2007). *Culture et relations internationales – Liber amicorum Jean Barrea.* UCL: Presses Universitaires de Louvain.
- Meschonnic, H. (2008). *Dans le bois de la langue.* Paris : Laurence Teper.
- Muller, P. (2009). *Les politiques publiques.* Paris: PUF.
- Phan, T., Guillou, M. (2011). *Francophonie et mondialisation. Tome I: Histoire et institutions des origines à nos jours.* Paris: Belin.

Stockholms universitet

Bibliographie

- Premat, C. (2018). *Pour une généalogie de la Francophonie.* Stockholm: Stockholm University Press.
- Provenzano, F. (2011). *Vies et mort de la francophonie. Une politique de la langue et de la littérature.* Bruxelles: Les Impressions Nouvelles.
- Rey Mimoso-Ruiz, B. (2019). La diglossie au Maroc: un paradoxe culturel vers une littérature monde? *Revue nordique des études francophones,* 2 (1), 22-31, https://doi.org/10.16993/rnef.13
- Rivet, D. (2012). *Histoire du Maroc de Moulay Idris à Mohammed VI.* Paris: Fayard.
- Senghor, L. S. (1962). Le français, langue de culture, *Esprit,* novembre, 837-844.

Stockholms universitet